

**APPEL A CONTRIBUTION**

**« DECARBONATION DE L’INDUSTRIE CHIMIQUE »**

**ADEME / ANCRE**

L’ANCRE et l’ADEME collaborent aujourd’hui afin d’**élaborer une feuille de route scientifique et technologique visant la décarbonation de l’industrie**. Les pistes généralement identifiées pour arriver à une industrie bas carbone sont :

•             L’amélioration de l’efficacité énergétique des procédés

•             La décarbonation du mix énergétique des industriels en particulier en matière de chaleur

•             Le déploiement de procédés décarbonés

•             Le captage du carbone et son stockage ou sa valorisation

Toutefois, afin d’atteindre les objectifs que la France s’est fixée dans le cadre de sa Stratégie Bas Carbone, **l’industrie va devoir engager une transition importante** en allant plus loin que l’intégration des solutions les plus matures que sont l’efficacité énergétique sur les utilités et la substitution des combustibles fossiles pour la production de chaleur. C’est pourquoi **des innovations en rupture sont attendues** pour :

  Le développement de procédés innovants :

-          Efficacité énergie et matière

-          Utilisation de matières premières secondaires (plastiques, ferraille, calcin recyclé…)

-          Utilisation d’intrants bas carbone ou décarboné (ex : H2 pour la chimie ou la sidérurgie, nouveaux intrants pour réduire le taux d’incorporation de clinker dans le ciment…)

  La valorisation des co-produits

  L’électrification des procédés (dont électrosynthèse…)

Dans ce cadre l’ANCRE et l’ADEME souhaitent **élargir leurs réflexions préalables en essayant d’identifier le plus largement possible les travaux des organismes de recherche** qui pourraient aboutir à des innovations de rupture dans ces domaines en se **focalisant, dans un premier temps, sur le secteur de la chimie**. En effet, la France possède un éco-système de recherche publique de premier plan, mais relativement peu d’innovations sur les procédés de décarbonation d’envergure semblent être adoptées par les industriels.

**Nous vous proposons donc, dans un premier temps et via un questionnaire simple à compléter, de nous faire part des travaux que vous avez en cours pour le développement de technologie ou un service permettant un gain significatif en émissions de gaz à effet de serre pour l’industrie chimique.**

Dans un second temps, **l’ADEME et ANCRE envisagent d’organiser un webinaire** au cours duquel vous pourrez exposer vos travaux en mode « pitch », en précisant sa maturité, les gains attendus et les verrous ou freins au déploiement.

**Les éléments captés via ces questionnaires et le webinaire permettront d’orienter la feuille de route scientifique et technologique « Décarbonation de l’industrie » et, ce faisant, les futurs appels à manifestation d’intérêt de l’ADEME voir d’autres agences de financement.**

Si vous êtes intéressé, **nous vous remercions de répondre à cet appel à contribution avant le 15 décembre 2020 en utilisant le formulaire en pièce jointe et en l’adressant à Aude-Claire Houdon pour l’ADEME et Laurent Forti pour ANCRE.**

**FORMULAIRE**

**APPEL A CONTRIBUTION**

**« DECARBONATION DE L’INDUSTRIE CHIMIQUE »**

**ADEME / ANCRE**

**Document à adresser avant le 15 décembre 2020**

**par mail à** [**aude-claire.houdon@ademe.fr**](mailto:aude-claire.houdon@ademe.fr) **et** [**laurent.forti@ifpen.fr**](mailto:laurent.forti@ifpen.fr)

* Entité de recherche
* Nom – Prénom – Coordonnées
* Technologie ou service en cours de développement (Intitulé et court descriptif)
* Avantages différenciants – Gains attendus notamment en matière d’émissions de Gaz à effet de serre
* Niveau de maturité (si possible sur l’échelle TRL) – date envisageable pour une mise sur le marché
* Verrous ou freins au développement, au déploiement de la technologie ou du service
* Partenariats actuels